

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2013-12-02

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le deuxième jour du mois de décembre de l'an deux mille treize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

... Monsieur Patrice Dumont a motivé son absence.

Rs.2013-12-395

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 02 décembre 2013 avec la modification suivante :

**AJOUTER :**

4.6 Demande de contribution du Club des Lions d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-396

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2013.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2013 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **CORRESPONDANCE**

### **DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY.**

La Fondation du Centre hospitalier de Granby lance un appel afin de permettre d'améliorer concrètement la qualité des soins et services offerts à tous leurs patients.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2013-12-397

### **ACCEPTATION DU BUDGET 2014 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ACTON VALE.**

Suite à la lecture du budget soumis par l'Office Municipal d'Habitation d'Acton Vale pour l'exercice financier 2014, la conseillère Suzanne Ledoux, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le budget de l'exercice financier 2014 tels que soumis; la quote-part de la ville étant établie à 12 449 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE – GALA DES AGRISTARS 2014.**

La Fédération de l'UPA de la Montérégie met en œuvre, son Gala des Agristars 2014 et l'appui de la Ville est sollicité par le biais d'une commandite.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2013-12-398

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LE FONDS D'ATHLÈTE DE LA MRC D'ACTON.**

Attendu que le Fonds d'Athlète de la MRC d'Acton procèdera à sa douzième remise de bourses;

Attendu que l'organisme contribue à l'épanouissement sportif d'une centaine de jeunes de la région en les épaulant financièrement;

Attendu que l'organisme a octroyé au fil des ans plus de 125 000 \$;

Attendu que le Fonds d'Athlète de la MRC d'Acton, c'est avant tout le partenariat de diverses entreprises qui s'unissent pour soutenir la jeunesse sportive et qu'une prochaine remise soulignera à nouveau l'excellent travail de nos athlètes;

Attendu qu'un appui financier de la ville est sollicité pour la location de salle au Centre sportif et un buffet froid pour une soixantaine de personnes;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 250 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00970 à le Fonds d'Athlète de la MRC d'Acton à titre d'appui financier à cet organisme.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-399

**LETTRÉ DE SOLLICITATION DE CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 000 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à Centraide Richelieu-Yamaska, comme contribution à leur campagne annuelle;

De remettre le chèque à émettre à la responsable de la campagne de financement en milieu de travail pour être joint aux argents recueillis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-400

**DEMANDE DE CONTRIBUTION DU CLUB DES LIONS D'ACTON VALE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville autorise une dépense d'un montant de 250 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Club des Lions d'Acton Vale comme contribution à la Guignolée 2013;

De mettre à la disposition du Club deux camionnettes (pick-up) de la Ville, sans conducteur, pour la collecte du 15 décembre 2013 et la distribution du 21 décembre 2013 dans le cadre de la Guignolée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2013-12-401

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Attendu que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal doit être établi par résolution avant le début de chaque année;

Attendu que l'article 320 de cette même loi prévoit que le greffier doit donner avis public du contenu du calendrier;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014 comme suit :

<b>JOUR</b>	<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>
Lundi	20 janvier 2014	20;00
Lundi	03 février 2014	20;00
Lundi	17 février 2014	20;00
Lundi	03 mars 2014	20;00
Lundi	17 mars 2014	20;00
Lundi	07 avril 2014	20;00
Mardi	22 avril 2014	20;00
Lundi	05 mai 2014	20;00
Mardi	20 mai 2014	20;00
Lundi	02 juin 2014	20;00
Lundi	16 juin 2014	20;00
Mardi	07 juillet 2014	20;00
Lundi	04 août 2014	20;00
Lundi	18 août 2014	20;00
Mardi	02 septembre 2014	20;00
Lundi	15 septembre 2014	20;00
Lundi	06 octobre 2014	20;00
Lundi	20 octobre 2014	20;00
Lundi	03 novembre 2014	20;00
Lundi	17 novembre 2014	20;00
Lundi	01 décembre 2014	20;00
Lundi	15 décembre 2014	20;00

D'autoriser, tel que prévu à la loi, la publication d'un avis public du contenu du calendrier dans le Journal La Pensée d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-402

**RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 2013-11-390.**

Attendu qu'en vertu de la charte de l'Office Municipal d'Habitation, la ville doit nommer trois responsables;

Attendu que le comité des Loisirs et Culture doit compter quatre responsables;

Attendu qu'il y a lieu de modifier la résolution portant le numéro 2013-11-390;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'ajouter trois autres personnes responsables, soit **Mme Suzanne Ledoux, M. Raymond Bisailon et M. Éric Charbonneau**, au comité des Loisirs et Culture;

D'ajouter une troisième personne responsable, soit **M. Éric Charbonneau**, au comité de l'Office Municipal d'Habitation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-403

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 255-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 255-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Bruno Lavallée lors de la séance du 16 septembre 2013, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 255-2013      « Règlement modifiant le règlement de zonage no 069-2013 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-404

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 256-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 256-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Yvon Robert lors de la séance du 18 novembre 2013, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 256-2013 « Règlement modifiant le règlement no 201-2010 afin de réduire la dépense et l'emprunt de 108 500 \$ en raison du retrait des travaux de remise à niveau du poste de relèvement Martin et d'études pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur les rues de Roxton et Cardin».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-405

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 257-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 257-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Patrice Dumont lors de la séance du 18 novembre 2013, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 257-2013 « Règlement pour la répartition des dépenses relativement aux travaux exécutés dans le cours d'eau Blanchard et ses branches 1 et 2, abrogeant les règlements 253-2013 et 012-2000».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-406

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 258-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 258-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Bruno Lavallée lors de la séance du 18 novembre 2013, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 258-2013 « Règlement pour la répartition des dépenses relativement aux travaux exécutés dans le cours d'eau Viens, abrogeant les règlements 254-2013 et 012-2000».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-407

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 259-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 259-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Yves Arcouette lors de la séance du 18 novembre 2013, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 259-2013      « Règlement visant à établir la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.**

**Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 260-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. De plus, une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Le conseiller Yves Arcouette donne avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet qu'à une prochaine assemblée de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement décrétant un emprunt et une dépense pour le renouvellement des conduites d'eau potable et de voirie sur les rues MacDonald, entre les rues Dalpé et du Marché, de la rue Boulay, entre les rues St-André et de la Mine et de la rue Ricard, entre les rues McClure et Landry.

Rs.2013-12-408

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 261-2013.**

**Une copie du règlement portant le numéro Projet 261-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Bruno Lavallée lors de la séance du 18 novembre 2013, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 261-2013      « Règlement pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.**

**Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 263-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.**

La conseillère Suzanne Ledoux donne un avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance un règlement ayant pour objet d'imposer une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2014.

.....Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service d'urbanisme et liste des permis émis.

**Le conseil prend acte.**

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2013-12-409

## **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements pré-autorisés :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-11 au 25-11-2013 :</li></ul>	140 964.53 \$

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements par débits directs du 30-10 au 28-11-2013</li> </ul>	150 682.67 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaires et REER pour le mois de novembre 2013</li> </ul>	118 178.36 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le mois de novembre 2013</li> </ul>	150 682.67 \$
<b>Grand Total</b>	<b>560 508.23 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-410

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE TARIFICATION AVEC LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a conclu une entente avec la Caisse populaire Desjardins pour la gestion de ses comptes financiers et que celle-ci prend fin le 31 décembre 2013;

Attendu que la Ville désire convenir d'une entente de tarification avec la Caisse populaire Desjardins pour une période de un (1) an, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Que cette entente soit aux mêmes conditions que la précédente offre de services;

En conséquence la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la trésorière à signer une entente de tarification avec la Caisse populaire Desjardins pour la gestion de ses comptes financiers pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-411

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON VALE POUR LA PRÉSENTATION DU SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON VALE, ÉDITION 2014.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 15 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-970 du budget 2014 au Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la présentation du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale, édition 2014;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la réalisation de cette activité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-412

**RÉSOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX JEUNES – COURS DE NATATION.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale offre aux jeunes de son territoire la possibilité de prendre part à des cours de natation au Centre culturel de Drummondville ainsi qu'au Centre culturel de Saint-Hyacinthe en bénéficiant d'une aide financière de 60 %;

Attendu que le directeur des Services culturels et sportifs recommande de reconduire ce programme pour l'année 2014;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De reconduire, pour l'année 2014, le programme d'aide financière de 60 % prévue dans le plan directeur pour toutes les personnes âgées de 17 ans et moins qui s'inscrivent aux programmes « Natation Pré-scolaire » et « Natation Junior » offerts par le Service aquatique de la ville de Drummondville et de la ville de St-Hyacinthe.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-12-413

**RÉSOLUTION RELATIVE À L'ENTRETIEN DE L'ANNEAU DE GLACE AU PARC DONALD MARTIN AINSI QUE LA PATINOIRE SITUÉE AUX CHEVALIERS DE COLOMB.**

Suite à une offre de services soumise par la Brigade des incendies d'Acton Vale concernant l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin ainsi que la patinoire située aux Chevaliers de Colomb durant la saison hivernale 2013-2014, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville retienne les services de la Brigade des incendies d'Acton Vale pour effectuer l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin ainsi que la patinoire située aux Chevaliers de Colomb durant la saison hivernale;

Qu'en considération des services rendus, la Ville autorise une dépense d'un montant de 5 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-419 à la Brigade des Incendies d'Acton Vale réparti comme suit :

- 2 500 \$ versés en 2013;
- 2 500 \$ versés en 2014.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 14 novembre 2013.

**Le conseil prend acte.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 15.

M. Martin Gagné	• Demande s'il y a eu un suivi auprès de l'inspecteur suite à sa lettre.
M. Réal Durocher	• Demande des informations relatives à la zone blanche concernant la garde de chevaux et/ou animaux.

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 33.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et trente-trois minutes (20; 33).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date